Download from
Dreamstime.com
This watermarked comp image is for previewing purposes only.
ID 21260099
© Deyangeorgiev | Dreamstime.com

PROJET D'ACCUEIL

1) Type d'accueil

Le pouvoir organisateur est l'Administration Communale de Faimes pour l'accueil extrascolaire des écoles communales. Tout(e)s les accueillant(e)s sont engagé(e)s par celui-ci.
Le pouvoir organisateur de l'école de Viemme est l'ASBL « L'Ecole maternelle libre catholique de Viemme ». L'accueillante est engagée par celui-ci. Un subside est donné par l'administration communale.

2) Opérateur

Administration communale de Faimes
Rue A. Braas 13 à 4317 Faimes
N° de compte 091-0004201-59

Présidente : Marie-Léonie Colpin, Echevine de l'accueil extrascolaire
Rue A. Braas 13 à 4317 Faimes
019/56 69 20
0479/76 16 20
marieleonie.colpin@skynet.be

3) Lieux d'accueil

L'accueil des « mains colorées » est organisé dans les établissements suivants :
- Ecole communale de Celles, rue A. Braas 15 à 4317 Celles
- Salle « Patria », rue du presbytère 2 à 4317 Les Waleffes
- Ecole Maternelle libre, rue de Huy 177 à 4317 Viemme

4) Périodes couvertes et organisation

Les garderies sont accessibles aux horaires suivants :

- **A l'école de Celles** :

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Accueil du matin	7 h à 8 h 30	7 h à 8 h 30	7 h à 8 h 30	7 h à 8 h 30	7 h à 8 h 30
Accueil du soir	15 h 30 à 18 h	15 h 30 à 18 h		15 h 30 à 18 h	15 h 30 à 18 h
Accueil mercredi après-midi			12 h 15 à 18 h		

L'organisation de l'accueil à Celles :

<u>Accueil du matin</u>

7 h : L'accueillant(e) accueille les enfants jusqu'à environ 8 h. Certains enfants déjeunent, d'autres jouent, dessinent ou font un bricolage.
8 h : Deux puéricultrices arrivent en renfort.
8 h 15 : Les enfants de maternelles avec les puéricultrices se rendent dans leur classe. Les enfants du primaire sortent dans la cour.
8 h 30 : Les enseignants prennent le relais.

<u>Accueil du soir</u>

Les cours se terminent à 15 h 35. Les enfants sont dans leur cour respective…

15 h 45 à 16 h 30 : Un(e) accueillant(e) s'occupe des enfants qui vont à l'étude surveillée. L'étude se passe dans une classe de l'école. Quand les enfants ont fini leur devoir, ils rejoignent l'accueil.

Par beau temps :
15 h 35 : Les enfants restent dans leur cour respective jusque 16 h 45. Un(e) accueillant(e) pour le primaire et deux pour le « maternelle ».
16 h 45 : Regroupement des enfants dans la cour primaire
17 h : Deux accueillant(e)s surveillent le groupe d'enfants.
17 h 15 : Un(e) accueillant(e)s termine la journée.
Pendant l'accueil, les enfants jouent librement ou avec des jeux proposés par les accueillant(e)s.
18 h : Fin de l'accueil

Par mauvais temps :
15 h 35 : Les enfants de maternelle se rassemblent dans le réfectoire, encadrés par deux accueillant(e)s. Les enfants se lavent les mains, mangent leur collation. Ensuite, Ils jouent à des jeux libres ou autres activités proposées par l'accueillant(e).

16 h : Les enfants du primaire rentrent encadrés par l'accueillant(e). Ils se lavent les mains, mangent leur collation. Ensuite, Ils jouent à des jeux libres ou autres activités proposées par l'accueillant(e).
Les deux groupes se retrouvent dans le réfectoire avec les trois accueillant(e)s.
17 h : Deux accueillant(e)s surveillent le groupe d'enfants.
17 h 15 : Un(e) accueillant(e)s termine la journée.
18 h : Fin de l'accueil

Attention, des activités encadrées sont également proposés aux enfants de l'école :

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI
15 h 45 à 16 h 45 : Psychomotricité	15 h 35 à 16 h 15 : Eveil musical	14 h 30 à 15 h 30 : Néerlandais	16 h 15 à 17 h 15 : Anglais 1
15 h 35 à 17 h 15 : Théâtre			17 h 15 à 18 h 15 : Anglais 2

L'inscription à ces activités est obligatoire.
Pour permette à tous les enfants des différents établissements scolaires de participer à ces activités, une navette est mise en place.

<u>Accueil du mercredi</u>

Le mercredi après-midi, l'accueil est centralisé à l'implantation de Celles. Les enfants de l'école de Les Waleffes sont acheminés sur le site de Celles par le car.
L'accueil est également ouvert aux enfants de la petite école de Viemme.
12 h 15 : Fin des cours
12 h 30 : Les enfants du primaire et du maternelle se retrouvent dans le réfectoire avec les deux accueillant(e)s. Ceux qui dînent se lavent les mains et mangent. Ensuite, ils vont jouer dehors.
13 h 15 : Une des accueillant(e) va chercher les enfants de Les Waleffes avec le car.
13 h 30 : Arrivée du groupe de Les Waleffes. Activités libres dans la cour
14 h : Activités
16 h : Goûter
16 h 30 : Un(e) accueillant(e) reste avec le groupe.
18 h : Fin de l'accueil
Tout le long de l'après-midi, les parents viennent rechercher leurs enfants.

- **A la salle Patria de Les Waleffes** :

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Accueil du matin	7 h à 8 h 30	7 h à 8 h 30	7 h à 8 h 30	7 h à 8 h 30	7 h à 8 h 30
Accueil du soir	15 h 20 à 18 h	15 h 20 à 18 h		15 h 20 à 18 h	15 h 20 à 18 h
Accueil mercredi après-midi			12 h 05 à 13 h 30 (école Les Waleffes)		

L'organisation de l'accueil à Les Waleffes :

Accueil du matin

7 h : L'accueillant(e) ouvre la salle Patria et accueille les enfants jusqu'à environ 8 heures. Certains enfants déjeunent, d'autres jouent, dessinent ou font un bricolage.
8 h : Un(e) deuxième accueillant(e) arrive pour aider à habiller les enfants (+/-25 enfants) et faire le trajet à pied de la salle Patria à l'école. Ceux-ci seront accompagnés la plupart du temps par un agent de police.
8 h 10 : Arrivée à l'école. Un(e) accueillant(e) prend en charge les primaires et va dans la cour « primaire » de l'école pour attendre les enseignants qui arrivent vers 8 heures 15. L'accueillant(e) (maternelle) prend en charge les maternelles et les emmène directement en classe, elle les surveille jusqu'à l'arrivée des enseignants.

Accueil du soir

Les cours se terminent à 15 h 20. Les enfants sont dans leur cour respective…

15 h 45 à 16 h 30 : Un(e) accueillant(e) s'occupe des enfants qui vont à l'étude surveillée. L'étude se passe dans une classe de l'école. Après l'étude, elle les reconduit à la salle Patria à pied. (Il y a en général 4 ou 5 enfants à l'étude).
15 h 20 à 15 h 45 : Les enfants (+/-20 enfants) sont encadrés par deux accueillant(e)s. Les enfants ainsi que leur accueillant(e) sont dans leur cour respective.
15 h 45 : Les enfants des classes maternelles avec leur accueillant(e) rejoignent les autres enfants dans la cour primaire.
16 h : Départ pour la salle « Patria ». Le rang se fait dans la cour primaire. Les enfants et les accueillant(e)s partent ensemble à la salle « Patria », le trajet dure maximum 5 minutes.
16 h 05 : A l'arrivée à la salle, les enfants rangent leur cartable et leur veste, ils s'installent à table. Puis, ils se lavent les mains pour manger leur collation et ensuite, ils s'occupent, soit à des jeux divers ou activités proposées par les accueillantes.
17 h 30 : L'accueillant(e) termine seul(e) l'accueil avec plus ou moins 3 enfants. Attention ! Quand le temps est au beau fixe, l'accueil se fait dans la cour primaire…
18 h : Fin de l'accueil

Accueil du mercredi

Les cours se terminent à 12 h 05.

12 h 05 : Accueil dans la cour
12 h 30 - 12 h 40 : L'accueil se fait dans les classes maternelles. Certains enfants attendent le ramassage scolaire qui se fait entre 12 h 50 et 13 h. D'autres enfants mangent leurs tartines en attendant d'aller en car à l'école de Celles.
13 h 10 : Suivant le temps, les enfants sortent dans la cour ou restent en classes. Ils s'occupent en attendant le car.
13 h 30 : Transfert vers l'école de Celles

- **A l'école de Viemme** :

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Accueil du matin	7 h à 8 h 30	7 h à 8 h 30	7 h à 8 h 30	7 h à 8 h 30	7 h à 8 h 30
Accueil du soir	15 h 35 à 18 h	15 h 35 à 18 h		15 h 35 à 18 h	15 h 35 à 18 h
Accueil mercredi après-midi			12 h à 13 h		

L'organisation de l'accueil à Viemme :

Accueil du matin

7 h : Accueil des enfants, ils s'installent dans la classe de petits. Certains enfants déjeunent, d'autres jouent, dessinent ou font un bricolage.
8 h : L'accueillant(e) fait la liste des enfants présents.
8 h 30 : Les enseignant(e)s arrivent. Le mercredi, l'accueillant(e) accompagne le professeur de psychomotricité jusqu'à la salle.
8 h 45 : Fin de l'accueil

Accueil du soir

15 h 20 : Début de l'accueil. Les enfants sont dans la cour.

16 h : Les enfants prennent leur collation en classe et l'accueillant(e) prend les présences. En fonction du temps, les enfants retournent dehors, jouent à des jeux de sociétés, font des bricolages...
17 h : L'accueillant(e) reprend les présences.
18 h : Fin de l'accueil et rangement

5) Encadrement

Notre objectif étant de nous rapprocher le plus possible des normes indicatives prévues dans le décret du 3 juillet 2003 :

Durée de l'accueil	Age des enfants	1 accueillant(e) par tranche entamée de :
Moins de 3 h consécutives ou après l'école jusque 19 h		18 enfants
Plus de 3 h	Moins de 6 ans	8 enfants
	6 ans et plus	12 enfants

Ecole de Les Waleffes : 2 accueillant(e)s pour un nombre moyen de 25 enfants
1 accueillant(e) pour l'étude dirigée (5 enfants)
Ecole de Celles : 3 accueillant(e)s pour un nombre moyen de 50 enfants
1 accueillant(e) pour l'étude dirigée (20 enfants)
Ecole de Celles (le mercredi) : 2 accueillant(e)s pour 30 enfants
Ecole de Viemme : 1 accueillant(e) pour un nombre de 7 enfants

6) Qualification et objectif du personnel

Afin d'encadrer au mieux les enfants, l'équipe éducative est constituée d'une responsable de projet, de trois puéricultrices, d'une accueillante extrascolaire et deux éducatrices. De plus, Elles doivent suivre une formation continuée de 50 heures minimum par période de 3 ans.
Elles s'engagent :

Par rapport aux enfants :

- Veiller à ce que l'environnement soit sécurisé et adapté.
- Veiller à ce que le matériel mis à leur disposition soit adapté et sécurisé.
- Mettre en œuvre les normes de sécurité et les procédures à suivre en cas d'incendie, d'accident nucléaire ou d'urgence.
- Savoir utiliser la trousse de secours et veiller à ce qu'elle soit en permanence en ordre.

- Veiller à avoir à disposition et avoir pris connaissance des fiches de santé et signalétiques des enfants.
- Respecter la législation, les consignes internes (règlement du travail, ROI, procédures…).
- Assurer une surveillance active et visuelle des enfants.
- Veiller à ce qu'aucune personne étrangère au lieu d'accueil n'y soit présente.
- Offrir un accueil sécurisé et individualisé pour chaque enfant.
- Connaître chaque enfant, dialoguer avec lui, le respecter dans son corps et être attentif à ses besoins (fatigue, faim, attention…) et à ses émotions (colère, tristesse, joie, peur…).
- Construire un cadre structurant pour l'enfant en cohérence avec le projet pédagogique construit en équipe.
- Mettre en place des règles claires et équitables (prévoir en cas de non respect à la règle une sanction non scolaire et non humiliante pour l'enfant).
- Proposer des ateliers variés et adaptés (activités non imposées comme le prévoit l'accueil temps libre).
- Offrir la possibilité aux enfants de faire leurs devoirs (différent de l'étude dirigée !).

Par rapport aux parents :

- Assurer un accueil individuel et chaleureux (aller vers les parents, leur parler de leur enfant).
- Etre à l'écoute des parents pour ce qui concerne l'accueil de leur enfant.
- Etre capable d'expliquer le règlement/projet pédagogique.
- Etablir une relation de confiance (dire clairement et respectueusement ce qui s'est passé, ce qui va ou ce qui pose problème).
- Se positionner en professionnel (non-jugement, remise en question, devoir de discrétion, formation…).
- Respecter la vie privée (y compris celle des collègues) et le secret professionnel.
- Devoir de réserve et de discrétion sur la vie de l'école, des collègues, des familles…
- En cas de conflit, dialoguer calmement et en cas d'échec de la discussion, relayer au responsable de projet.

7) <u>Principes pédagogiques</u>

1. **Des principes psychopédagogiques**

- **L'épanouissement et le développement de l'enfant** :

Des activités diverses sont proposées aux enfants par les accueillant(e)s. Par ailleurs, ils mettent tout en œuvre pour susciter la créativité et l'autonomie de

l'enfant. La valorisation est prépondérante afin de développer la confiance en eux.
Il conviendra également de laisser l'enfant « se défouler » après une longue journée d'école.

- **Le développement de la créativité de l'enfant :**

L'expression orale, l'expression corporelle et les activités manuelles permettent à l'enfant de s'extérioriser, d'exprimer ses sentiments.

Il est prévu d'organiser différentes activités qui favorisent les expressions manuelles, corporelles, ludiques (bricolages, peinture, expression artistique, jeux libres, jeux de société…)

- **La socialisation des enfants :**

La communication, la libre expression et le respect des autres sont placés au centre des relations. L'accueillant(e) veille à la qualité de ces dernières en permettant à chaque enfant de s'exprimer verbalement et spontanément, dans l'optique de favoriser le développement de la confiance en soi et de l'autonomie. La vie en groupe, en société, implique l'obéissance à certaines règles et aussi le respect de la nature, de l'environnement et de l'espace qui nous entoure.

En collectivité, le jeu constitue une inépuisable source d'expérience, de modes d'organisation, de règles à accepter, de rapports sociaux en tout genre.
Afin de vivre en société, il convient de faire une charte avec les enfants.

- **Les conditions de bien-être et de vie saine pour les enfants :**

Les locaux seront accueillants, bien aérés, propres et chauds. L'aménagement de ceux-ci sera fait en rapport aux besoins des enfants (coin « dodo », coin jeu, coin lecture…).

L'accueil, que ce soit le matin ou après l'école, est un moment primordial pour que l'enfant se sente bien. Il a besoin d'être accueilli c'est-à-dire qu'on lui octroie du temps, de l'écoute, de la disponibilité afin que le passage entre la famille et le lieu d'accueil se passe en douceur. Un temps d'accueil de qualité est donc indispensable pour permettre à l'enfant de s'intégrer dans les différents temps de sa journée.
Les accueillant(e)s ont un rôle essentiel en matière de communication avec les enfants, les parents et les enseignants. Ils restent à l'écoute des uns et des autres et servent de relais efficaces. Ils ont un devoir de réserve et ne prennent pas parti dans les différents relais efficaces.

- **La confiance des parents :**

Pour permettre aux parents de confier leurs enfants en toute sérénité, ceux-ci rempliront une fiche de renseignements nécessaire en cas d'accident.
La personne responsable de l'accueil extrascolaire sera à la disposition des parents pour tout renseignement.

2. Promotion de l'hygiène

L'hygiène individuelle est une marque de respect de soi et des autres et est donc intégrée aux principes de base de l'éducation. Elle doit être appliquée au quotidien, par les enfants et tous les autres adultes intervenant à l'école, dans tous les locaux et espaces recevant des élèves.

Le lavage des mains est un temps essentiel car la contamination par les mains est responsable de nombreuses infections.
Les accueillant(e)s encouragent donc les enfants, à se laver les mains avant de manger, avant de faire la sieste, avant et après le soin d'une plaie, après être passé aux toilettes, après avoir touché un animal et après avoir effectué des travaux salissants.

3. L'étude dirigée

Une « aide aux devoirs » sera proposée aux enfants qui sont inscrits à l'accueil qui souhaitent faire leurs devoirs. Celle-ci est encadrée par un(e) accueillant(e). En aucun cas, il ne peut se substituer au rôle des parents. Le contrôle parental reste de mise sur la bonne réalisation des devoirs de leurs enfants. D'ailleurs, les enfants n'ont qu'un temps délimité pour faire ou commencer leurs devoirs ! Par ailleurs, si un enfant n'a pas la volonté de réaliser ses devoirs à ce moments-là, l'accueillant(e) n'aura pas le temps de négocier avec lui pour le convaincre de le faire et sera renvoyé à l'accueil extrascolaire.
L'étude dirigée n'est pas une garderie. C'est pourquoi l'enfant qui s'y engage devra respecter le travail des autres.
Afin de respecter l'étude des enfants, il conviendra d'attendre la fin de l'étude pour reprendre son enfant.
L'aide aux devoirs se fera dans un autre local que celui de l'accueil extrascolaire.

Ce système est mis en place pour permettre aux enfants qui désirent travailler, de le faire dans le calme. Par ailleurs, ça permet aux accueillant(e)s de l'extrascolaire de ne pas remplir cette tâche et de dégager du temps pour qu'elles puissent s'occuper des autres enfants.

4. L'accueil du matin, du soir et du mercredi après-midi

A l'accueil, la liberté et le choix de l'enfant doit être pris en considération dans le respect de chacun.
Il est important que les activités proposées soit un choix pour lui et non une obligation. L'enfant pourra donc jouer librement, participer aux activités proposées, se reposer…
L'accueil doit ainsi permettre à l'enfant de vivre à son rythme…

5. Les projets de l'accueil

- Un projet intergénérationnel : Les enfants qui vont à l'accueil le mercredi après-midi vont rendre visite aux personnes du home de « Les Waleffes » pour les fêtes de Noël. Pour ne pas arriver les mains vides, les enfants de l'accueil du soir ou du mercredi préparent soit un bricolage, une recette ou une chanson…
- Un goûter sain : Une fois par mois, le mercredi, les accueillant(e)s préparent un goûter sain.
- Un goûter ou un spectacle : Chaque année, au mois de juin, l'accueil extrascolaire propose un spectacle ou un goûter pour les parents et les enfants de l'extrascolaire.

Le spectacle rassemble les activités faites par les enfants après 16 h.
Le goûter est préparé par les enfants des mains colorées. Tous les enfants sont alors rassemblés à Celles et les parents des deux implantations sont invités à venir goûter.

6. Encadrement

Des réunions entre le responsable de projet et les accueillant(e)s permettent d'assurer l'échange, le partage d'expériences, des savoirs, des compétences et des informations. Le responsable de projet est à l'écoute et tient compte des difficultés quotidiennes rencontrées par les accueillant(e)s et de leurs suggestions. Les nouveaux reçoivent une copie du projet d'accueil ainsi qu'un résumé du rôle de l'accueillant(e).

Le coordinateur ATL informe et encourage les accueillant(e)s à suivre des formations afin de prendre du recul par rapport à ses pratiques quotidiennes, à ses expériences de travail et de vie. Cela leur permet d'échanger avec des pairs, témoigner de ses expériences, de croiser les points de vue pour enrichir les pratiques, avoir de nouvelles idées et avoir envie de les réaliser.

7. L'accessibilité

L'accès aux milieux d'accueil ne doit pas être limité par le montant de la participation financière des personnes confiant l'enfant, le milieu regroupe les enfants provenant de tous les milieux socio-économiques.
Le milieu d'accueil évite toute forme de comportement discriminatoire basé sur le sexe, la race ou l'origine socioculturelle et socio-économique à l'encontre des enfants, des personnes qui les confient et des accueillant(e)s.
Le milieu d'accueil favorise l'intégration harmonieuse d'enfants ayant des besoins spécifiques, dans le respect de leur différence.

Les horaires d'ouverture sont adaptés aux besoins de la majorité des familles. Les écoles affichent les possibilités d'accueil à l'entrée, de sorte que tous les parents en soient informés.

8. La confidentialité

Les accueillant(e)s s'attachent également à préserver la confidentialité de certaines informations.